

Communauté de Communes
Entre Saône et Grosne

SENNECEY-LE-GRAND

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire le 19 septembre 2017

Règlement - Partie graphique

Plan de zonage - Zoom sur le bourg (partie Nord)

Approuvé par le conseil communautaire :
le 9 novembre 2023

Modification n°1 approuvée le 11 mars 2026



Zoom au 1:2 000

Zones Urbaines (U) :

- UA : Centre historique
- UAa : Centralité de pôle urbain
- UAb : Centralité urbaine ou villageoise
- UB : Faubourg / zone résidentielle dense
- UC : Zone urbaine peu dense
- UE : Zone d'équipement existante ou à créer
- UM : Zone urbaine mixte à vocation commerciale
- UP : Zone urbaine d'intérêt patrimonial paysager
- UY : Zone à vocation économique
- UYa : Zone à vocation économique liée à l'aire de service de l'autoroute
- UYt : Zone à vocation économique soumise à un risque technologique

Zones à Urbaniser (AU) :

- 1AUA : Zone à urbaniser à court terme à vocation résidentielle
- 1AUU : Zone à urbaniser à court terme à vocation économique
- 2AUY : Zone à urbaniser à moyen ou long terme à vocation économique

Zones Agricoles (A) :

- A : Zone agricole
- Ac : Zone agricole de corridor
- As : Zone agricole sensible

Zones Naturelles (N) :

- N : Zone naturelle
- Nc : Zone naturelle de carrière
- Nf : Zone naturelle forestière
- NL : Zone naturelle de loisirs
- NL1 : Zone naturelle destinée à l'accueil d'équipements légers touristiques et de loisirs
- NL2 : Zone naturelle destinée à la densification exceptionnelle de hameau ou d'écart
- Nt : Zone naturelle de transition énergétique

Prescriptions :

- Limite du zonage
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Emplacements réservés (L151-41 - 1° à 3°)
- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N (L151-11 - 2°)
- Linéaire commercial protégé (L151-16)
- Secteur avec dispositions de démolition / reconstruction (L151-10)
- Marge de recul par rapport à l'axe de la voie pour l'implantation de nouvelles constructions (L111-1)

Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 du Code de l'Urbanisme)

— Cône de vue

— Mur, muret

— Patrimoine ponctuel

Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L151-23 du Code de l'Urbanisme)

— Arbre remarquable

— Mare

— Ripisylve

— Haie, alignement d'arbres

— Boisement

— Ceinture agropaysagère et trame de jardin

— Pelouse sèche

— Zone humide

— Abords des cours d'eau

Informations complémentaires

Risques naturels

— PPRI - Zone rouge

Risque d'effondrement

— Cavité souterraine (à titre informatif)

Risques technologiques

— Limites des zones réglementaires du PPRT (R, b1 et b2)

Agriculture

— Bâtiment agricole

— Périmètre de réciprocité agricole à titre informatif

Autres éléments

— Bâtiment

— Parcelle cadastrale

— Axe routier principal

— Voie ferrée

— Hydrographie



0 50 100 150 200 250 m

Sources : Données cadastrales DGFIP 2023-04 / SOBERCO ENVIRONNEMENT / URBICAND

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Parcelles concernées	Surface en m²	Bénéficiaire
ER 1	Aménagement de viage / Rue Grosjean - Rue du Poirier Vert	Z00011 Z00012	226	Commune
ER 2	Dévation RD18 (25 m d'emprise)	A00138 A00137 Z00019 Z00010 Z00011 Z00012 Z00013 Z00014 Z00015 Z00016 Z00017 Z00018 Z00019 Z00022 Z00021 Z00022 Z00023 Z00024 Z00025	25436	Conseil Départemental
ER 3	Création d'un lotissement	A00026 A00027	2495	Commune
ER 4	Devant de l'OAP des Hâles Ruffey depuis la rue Gué de Combaud	A00013 A00013 A00014	1500	Commune
ER 5	Création d'un parking	A00134 A00135 A00136	496	Commune
ER 6	Accès zone agricole	A00191	1520	Commune
ER 7	Devant platane entre rue des Cypriotes et rue du Poirier Vert	A00181	680	Commune
ER 8	Élargissement voie d'accès aux structures intercommunales	A00166	210	Communauté de Communes
ER 9	Réalisation d'équipements publics	A00384 A00114 A00215 A00216	1292	Communauté de Communes
ER 10	Élargissement carrefour rue Maurice Pagnier / avenue du 4 septembre	A00114 A00215 A00216	137	Commune
ER 11	Extension groupe scolaire ou chaufferie centrale	A00247	1504	Communauté de Communes de
ER 12	Amélioration accès parking du bourg	A00262 A00267 A00410	256	Commune
ER 13	Cheminement piéton pour accès OAP Impasse de la Torne	A00186 A00186 A00187 A00188 A00190	240	Commune
ER 14	Aménagement de l'OAP du Centre Bourg	A00072	93	Commune
ER 15	Création / maintien d'un sentier piéton	A00048 A00049 A00050 A00051 A00214 A00215	782	Commune
ER 16	Extension Square Alace Lorraine	A00181 A00181 A00187	314	Commune
ER 17	Aménagement et sécurisation carrefour rue du Restaurant Bernier	A00001 A00124 A00125 A00126 A00131	117	Commune
ER 18	Création d'un aménagement piétonnier rue des Daisies (VC10)	A00125 A00126 A00131	951	Commune
ER 19	Extension du cimetière	A00125	4646	Commune
ER 20	Digue de rétention temporaire des crues du Blé de Ruffey	H0015	2720	Commune
ER 21	Cheminement piéton pour accès à l'OAP	A00148	271	Commune